

Les pauvres et les riches en chiffres

Autor(en): **Tille, Albert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(2010)**

Heft 1892

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1009925>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Les pauvres et les riches en chiffres

Albert Tille • 6 décembre 2010 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/16159>

L'office fédéral de la statistique propose des données nuancées et approfondies

Le niveau de vie des ménages suisses varie de un à dix. En exploitant les résultats de l'enquête sur le budget des ménages, l'Office fédéral de la statistique (OFS) dresse un tableau des inégalités ² dans notre riche pays.

Cet écart n'est pas celui, abyssal, qui sépare Daniel Vasella et Yvan S, chômeur en fin de droit. Pour décrire de manière moins caricaturale et plus significative la réalité sociale, l'OFS compare le revenu moyen de 10% des ménages les plus pauvres à celui de 10% des plus aisés.

L'étude détruit des idées reçues mais confirme également des faits déjà bien connus. Les vieux

ne sont pas tous riches, loin de là. Les personnes de plus de 65 ans et vivant seules forment un groupe tout au bas de l'échelle. Leur revenu est inférieur de 25% à la moyenne. Constatation plus attendue, les ménages avec trois enfants et les familles monoparentales sont à peine moins mal lotis que les vieux isolés. Autre confirmation encore, le niveau de formation influence de manière déterminante le niveau de vie. Il passe du simple au double selon que la formation est primaire ou universitaire.

L'enquête détermine le poids des différentes dépenses ³ sur le budget des ménages. En moyenne, le logement et l'énergie représentent 25%, l'alimentation 11% et les loisirs 10%. Ces données servent de base au calcul de l'indice des prix à la

consommation, indice capital pour une foule de comparaisons et d'indexations. Or, derrière les moyennes qui servent de base à son calcul, se cachent de très grosses différences. Dans les ménages à faible pouvoir d'achat, l'alimentation et le logement absorbent 58% du revenu. Ces deux postes ne représentent que 34% des dépenses des ménages les plus aisés.

Tous ces chiffres, et bien d'autres encore, sont autant de pistes pour l'analyse et l'action politique. Ils devraient permettre de mieux cibler la lutte contre la pauvreté (DP 1867 ⁴)... et de la mettre en œuvre. Ils justifient le maintien de la vigilance dans la surveillance des loyers, l'analyse critique de la marge des grands distributeurs et l'utilisation plus nuancée de l'indexation sur les prix à la consommation.

Le rejet de l'initiative de l'UDC était à portée de main

Jean-Daniel Delley • 2 décembre 2010 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/16129>

Même avec la question subsidiaire, le résultat du vote sur une initiative et un contre-projet peut ne pas refléter la préférence réelle de l'électorat

L'acceptation de l'initiative de l'UDC et le rejet du contre-projet ont occulté le résultat de la question subsidiaire, dès lors sans intérêt. Or ce résultat montre que l'UDC aurait pu être

tenu en échec si ses adversaires avaient choisi une stratégie adéquate.

En effet, le résultat du vote sur la question subsidiaire ¹² indique que le corps électoral a préféré le contre-projet à l'initiative, certes à une faible majorité, mais une majorité tout de même. Le résultat de la votation du 28 novembre dernier ne reflète donc pas la préférence des citoyens.

Ce paradoxe ¹³ dit de Condorcet, du nom du mathématicien français qui le premier l'a analysé à la fin du 18e siècle, peut se réaliser lorsque plusieurs alternatives sont soumises simultanément au vote.

En l'occurrence, seule l'UDC a tenu compte de ce paradoxe en choisissant une stratégie visant à faire gagner à tout prix son initiative. En effet, les